



Communiqué de presse FP

Berne, le 9 juin 2017

La mise en zone à bâtir de plus de 3 hectares pour un campus d'hiver à Schönried BE est abandonnée – un succès pour le recours de la FP

Après 6 ans de procédure, le recours de la FP notamment a porté ses fruits. Le projet a été retiré et la modification du plan des zones nécessaire a été abandonnée par la commune de Saanen car devenue sans objet. Le campus d'hiver de l'institut Le Rosey devait comprendre 17 grands bâtiments sur près de 3,5 ha surplombant le village de Schönried et occupé seulement quelques mois par année. La situation visuellement très exposée de ce projet était également critiquée par la commission cantonale de protection des sites et du paysage (CPS) depuis plusieurs années. La prise de conscience de la commune est tardive.

A l'étroit dans les bâtiments qu'occupe actuellement son campus d'hiver à Saanen, l'institut Le Rosey, basé à Rolle VD, cherchait un site plus confortable. Le périmètre choisi au-dessus de Schönried répondait apparemment à ses vœux : vaste, en hauteur, ensoleillé et doté d'une vue dégagée, il pouvait répondre aux exigences de la clientèle internationale de l'école privée. En outre, le prix du terrain, sis en zone agricole, était particulièrement abordable. L'impact du projet sur le site était en revanche considérable. Avec 17 grands bâtiments de type «chalet» regroupés sur près de 3,5 ha, il aurait donné l'impression d'un complexe touristique surplombant le village, alors que le campus serait resté vide une grande partie de l'année. La FP a demandé dès le début l'intégration de ce dernier dans la zone à bâtir existante et une meilleure densification des constructions.

La FP a donc fait opposition en 2012 à l'adaptation du plan de zones de la commune de Saanen, puis recouru auprès des autorités cantonales bernoises. Elle a reçu le soutien de la Commission de protection des sites et du paysage du canton de Berne (CPS), qui avait critiqué en 2011 déjà ce projet surdimensionné. Après de longues tergiversations, l'institut Le Rosey a finalement renoncé à réaliser son campus sous cette forme et la commune a par conséquent abandonné la mise en zone. La FP salue ce résultat positif, même si la longue obstination de l'école privée et de la commune à poursuivre dans cette voie est difficile à comprendre au regard des prises de position négatives auxquelles elles ont été confrontées dès le départ. La FP espère qu'un éventuel nouveau projet tiendra davantage compte des impératifs de l'aménagement du territoire et laissera libres les espaces de verdure proches du village.

FONDATION SUISSE POUR LA PROTECTION ET L'AMENAGEMENT DU PAYSAGE (FP)
Raimund Rodewald, directeur